

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM CHATEAUNEUF LES MARTIGUES 58 CHEMIN DE PATAFLOUX 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

Mr Paulo Ricardo CAPITAO FARIA Mr Gonçalo Rafael De Oliveira Abrantes, gérants de la société A&F ISOPLAC, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHEMIN DU MAS DE FARNY 13430 EYGUIERES, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mr Paulo Ricardo CAPITAO FARIA, demeurant 119 route departementale 21, 13130 Berre l'Etang
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €
2e associé	Mr Gonçalo Rafael De Oliveira Abrantes demeurant, chemin du mas de Farny, 13430 Eyguieres
Nombre de parts	1000
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

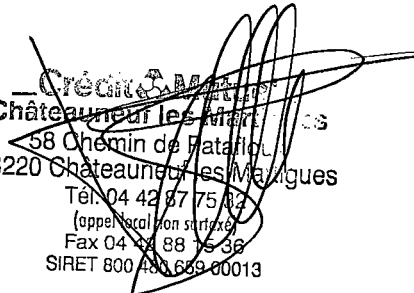
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)


Crédit Mutuel
Châteauneuf les Martigues
58 Chemin de Pataflox
13220 Châteauneuf les Martigues
Tél: 04 42 87 75 32
(appel local non surtaxé)
Fax 04 42 88 15 36
SIRET 800 480 659 00013

